



**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR
L'ADOPTION D'UNE CONVENTION SUR LES
REGLES DE DROIT MATERIEL APPLICABLES AUX
TITRES INTERMEDIRES
Session finale**
Genève, 5 au 7/9 octobre 2009

UNIDROIT 2009
CONF. 11/2 – Doc. 35
Original: anglais
8 octobre 2009

RAPPORT DU COMITE DES DISPOSITIONS FINALES

(présenté par le Président du Comité des dispositions finales)

1. Le Comité des dispositions finales s'est réuni le mardi 6 octobre 2009 et le mercredi 7 octobre 2009, et a examiné les articles contenus dans le Chapitre VII du projet de Convention (CONF. 11/2 – Doc. 4), ainsi que les observations sur le Chapitre VII continues dans CONF. 11/2 – Doc. 21. Les résultats des délibérations du Comité étaient continues dans le Rapport intérimaire du Comité des dispositions finales (CONF. 11/2 – Doc. 31) présenté à la Commission plénière le 7 octobre 2009 par le Président du Comité des dispositions finales. La Commission plénière a décidé de déférer le Rapport intérimaire du Comité des dispositions finales au Comité de rédaction, et le résultat de l'examen du rapport par le Comité de rédaction est reflété dans le Rapport du Comité de rédaction (CONF. 11/2 – Doc. 34).

- FIN -